Nations Unies S/2005/848



Conseil de sécurité

Distr. générale
30 décembre 2005
Français
Original : anglais

Lettre datée du 30 décembre 2005, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire savoir que votre lettre du 20 décembre 2005 (S/2005/847), par laquelle vous faisiez part de votre décision de maintenir la Commission d'enquête indépendante en activité jusqu'à la fin de mars 2006, a été portée, avec son annexe, à l'attention des membres du Conseil de sécurité. Ceux-ci ont pris note des informations qui y figuraient et de votre décision.

Les membres du Conseil de sécurité notent en particulier que la Commission, ayant terminé son enquête, n'aura plus qualité pour enquêter. La prolongation de son activité sous la présidence de son directeur exécutif aura pour seul objet d'aider les organismes nationaux à enquêter sur les affaires découlant de ses travaux, les tâches qui lui restent étant de gérer l'accès à ses archives et de veiller à ce que celles-ci soient dûment conservées et disponibles.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Emyr **Jones Parry**

06-20005 (F) 040106 050106